



Info STVH

le magazine du club de tir de Montgiscard



du Président



N°11 Janvier 2011



Chers amis tireurs,
Une année de plus passée parmi vous avec le plus grand plaisir, mais une année 2010 plutôt calme, tant dans le domaine administratif que sportif.

La rédaction de la nouvelle convention d'utilisation de nos installations, qui nous liera avec la Commune de Montgiscard, est repoussée à l'année prochaine. La participation des 220 adhérents adultes aux différentes compétitions reste extrêmement discrète, environ une quarantaine d'inscriptions, quant à celle des seuls 15 élèves de l'école de tir, elle, représente également une quarantaine d'inscriptions.

Il serait souhaitable que les adhérents de la STVH prennent enfin conscience que la seule justification de leur détention d'arme de 1^{ère} ou 4^{ème} catégorie, est la participation à des compétitions sportives. C'est un peu le raisonnement qui est à l'origine de la création de la discipline "Tir aux Armes Réglementaires".

Dans le même registre, ma position de président, m'impose une certaine rigueur pour les procédures d'acquisition et de renouvellement de détention d'arme. À ce titre, je dois attester que tout demandeur honore bien ses obligations, à savoir, 3 séances de tir contrôlé par an. Régulièrement, je constate que certains tireurs ne peuvent justifier de la totalité de ces contrôles. Cela n'est plus tolérable. En effet, si un détenteur d'arme de 1^{ère} ou 4^{ème} catégorie ne peut exercer son sport au moins

3 fois par an, le plus judicieux serait de changer de discipline ou peut être, simplement de sport, car non content de se trouver

dans l'illégalité, il met les responsables de son club dans l'inconfortable position : fermer les yeux ou dénoncer. Désormais, je serai intransigeant dans ce domaine et n'accorderai plus d'avis favorable sans la totalité des 3 tampons annuels. Je considère que depuis 1998, nous avons eu le temps de comprendre le fonctionnement.

Je suis sincèrement désolé d'arriver à ce stade de répression, mais il serait regrettable que l'ensemble des tireurs pâtisse d'un durcissement de la réglementation, par le manque de sérieux d'une minorité.

Pour ce qui est des améliorations des installations pour cette saison, ont été retenues, la fabrication de tables de tir au 50m pour le confort, de "récup plomb" au 25m pour le respect de l'environnement, la réalisation d'une terrasse devant le club house pour la détente, et l'installation d'un système d'alarme et de vidéo-surveillance pour prévenir des dégradations dues à des incivilités.

Je m'arrête là pour les réprimandes, et préfère penser à tous les bons moments que nous pourrions passer sur notre stand, concours "Super Gros" "Armes Anciennes" "TAR", repas, nombreuses discussions au club-house ou sur les pas de tir, etc.

Je profite également de cette tribune pour remercier de leurs investissements, les membres bénévoles de notre Codir, sans qui, notre club ne serait pas ce qu'il est.

Avant de vous quitter, je tiens à vous adresser à vous et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite scolaire, sportive et professionnelle, pour cette nouvelle année 2011.

Alain GAIARIN

Sommaire

P 1

- Éditorial.
- Dates concours 2011 STVH.

P 2

- Résultats concours STVH 2010 :
 - * Super Gros
 - * Armes Anciennes

P 3

- École de tir.

P 4

- Repas club.
- Règlement.

<http://stvh.free.fr>



En bref...



CONCOURS STVH 2011 :

- TAR départemental 16 & 17 Avril 2011.
- Armes Anciennes le 28 Mai 2011.
- Super Gros le 25 Juin 2011.

Résultats concours Super Gros 2010



-8 à 100m			
Ortega	Eugene	ASTAC	170
Beau	Daniel	STTS	162
Montrozier	Sébastien	STVH	161
Cayssac	Jean-Claude	UTC	157
Beraza	Eric	CTB	152
Bergamasco	Nicolas	STVH	147
Roi	Mathieu	STVH	140
Mancha	Maxime	STVH	129
Comboul	Patrick	STVH	129

-8 à 50m			
Bergamasco	Nicolas	STVH	186
Ortega	Eugene	ASTAC	182
Bonzon	Claude	STVH	179
Beau	Daniel	STTS	178
Delmar	Raymond	ASTAC	178
Mancha	Maxime	STVH	177
Merine	Paul	UTC	177
Cayssac	Jean-Claude	UTC	175
Nicolas	Jean-Marc	ASTAC	161
Montrozier	Sébastien	STVH	157
Roi	Mathieu	STVH	157
Comboul	Patrick	STVH	122

+8 à 100m			
Beau	Daniel	STTS	168
Delmar	Raymond	ASTAC	134
Montrozier	Sébastien	STVH	132
Marand	Philippe	STVH	39
Gracia	Philippe	STVH	14

+8 à 50m			
Roi	Mathieu	STVH	182
Bonzon	Claude	STVH	181
Dassenoy	Gérard	STVH	176
Montrozier	Sébastien	STVH	167
Tonus	Severin	UTC	160
Gracia	Philippe	STVH	156
Bergamasco	Nicolas	STVH	155
Marand	Philippe	STVH	113
Beraza	Eric	CTB	89

223 à 100m			
Merine	Paul	UTC	156
Cayssac	Jean-Claude	UTC	156

223 à 50m			
Beau	Daniel	STTS	188
Cayssac	Jean-Claude	UTC	183
Merine	Paul	UTC	173

357 Mag			
Montrozier	Sébastien	STVH	179
Cayssac	Jean-Claude	UTC	176
Ollier	Jerome	CSAG	167
Pinsault	Yvan	STVH	162
Bergamasco	Nicolas	STVH	158
Beraza	Eric	CTB	158
Merine	Paul	UTC	148
Roi	Mathieu	STVH	147
GAIRIN	Alain	STVH	145
Respaud	Philippe	STVH	115
Gracia	Philippe	STVH	49

44 Mag			
Beau	Daniel	STTS	162
Dassenoy	Gérard	STVH	152
Beraza	Eric	CTB	151
Tonus	Severin	UTC	148
Montrozier	Sébastien	STVH	140
Ortega	Eugene	ASTAC	113

45 ACP			
Delmar	Raymond	ASTAC	164
Beraza	Eric	CTB	160
Montrozier	Sébastien	STVH	158
Cayssac	Jean-Claude	UTC	155
Ollier	Jerome	CSAG	152
Roi	Mathieu	STVH	150
Nicolas	Jean-Marc	ASTAC	150
Beau	Daniel	STTS	150
Merine	Paul	UTC	148
Bergamasco	Nicolas	STVH	135
Hillier	Christian	STVH	123
Ortega	Eugene	ASTAC	87

9 Para			
Ollier	Jerome	CSAG	176
Cayssac	Jean-Claude	UTC	166
Roi	Mathieu	STVH	156
Bonzon	Claude	STVH	153
Bergamasco	Nicolas	STVH	153
Beau	Daniel	STTS	150
Segui	Alain	STVH	145
Merine	Paul	UTC	138
Pinsault	Yvan	STVH	131
Beraza	Eric	CTB	127
Mancha	Maxime	STVH	104
Montrozier	Sébastien	STVH	76
GAIRIN	Alain	STVH	64



Gong			
Ollier	Jerome	CSAG	17
Bergamasco	Nicolas	STVH	14
Roi	Mathieu	STVH	9
Mancha	Maxime	STVH	8
Ortega	Eugene	ASTAC	8
Merine	Paul	UTC	7
Gracia	Philippe	STVH	6
Cayssac	Jean-Claude	STVH	6
Beraza	Eric	CTB	5
Montrozier	Sébastien	STVH	5
Pinsault	Yvan	STVH	4
Delmar	Raymond	ASTAC	4
Nicolas	Jean-Marc	ASTAC	3

Challenge			
Cayssac	Jean-Claude	UTC	525
Beau	Daniel	STTS	500
Roi	Mathieu	STVH	488
Merine	Paul	UTC	473
Beraza	Eric	CTB	470
Montrozier	Sébastien	STVH	469
Bergamasco	Nicolas	STVH	459
Ortega	Eugene	ASTAC	382



Résultats concours Armes Anciennes 2010

Chamelot			
Montrozier	Sébastien	STVH	93
Cortier	Jacques	Lezignan	86
Chastanet	André	CTB	84
Donnefort	Hubert	Muret	76
Ro	Mathieu	STVH	75
Cayssac	Jean-Claude	UTC	75
Merine	Paul	UTC	67
Respaud	Philippe	STVH	57

Colt			
Cayssac	Jean-Claude	UTC	81
Hillier	Christian	STVH	77

Cominazzo			
Cortier	Jacques	Lezignan	84

Kuchen			
Chastanet	André	CTB	94
Montrozier	Sébastien	STVH	90
Bonzom	Daniel	UTC	90
Cortier	Jacques	Lezignan	86
Fauny	Jean-Yves	Merinville	86
Bu	Ainhart	38TSM	83
Cayssac	Jean-Claude	UTC	81
Garnier	Serge	Muret	80
Merine	Paul	UTC	80
Pinsault	Yvan	STVH	77

Lamarmora			
Bonzon	Claude	STVH	63

Maison			
Montrozier	Sébastien	STVH	73
Cortier	Jacques	Lezignan	66

Mariette			
Montrozier	Sébastien	STVH	93
Chastanet	André	CTB	90
Cortier	Jacques	Lezignan	86
Dumont	Jean-Pierre	CSAG	85
Bonzom	Daniel	UTC	82
Pinsault	Yvan	STVH	79
Merine	Paul	UTC	76

Miquelet			
Cortier	Jacques	Lezignan	83
Montrozier	Sébastien	STVH	79
Chastanet	André	CTB	79

Veterli			
Fauny	Jean-Yves	Merinville	78
Buj	Benjamin	39TSM	78

Witworth			
Bonzon	Claude	STVH	78
Buj	Benjamin	38TSM	74

Combiné			
Montrozier	Sébastien	STVH	265
Chastanet	André	CTB	263
Cortier	Jacques	Lezignan	255



PRÉSENTATION

L'école de tir est ouverte à tous les jeunes jusqu'à la catégorie Junior. Comme dans toutes les Fédérations, la Fédération Française de Tir classe les jeunes tireurs par tranche d'âge : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors. En fonction de la catégorie à laquelle un tireur appartient, il est autorisé à pratiquer certaines disciplines en compétition officielle. Deux classements existent au niveau de la Fédération :

- Poussins - Benjamin - Minimes :

Les jeunes font partie effectivement de la catégorie Ecole de tir. La saison se déroule de Septembre de l'année en cours jusqu'à juin de l'année suivante. Uniquement les disciplines à la Carabine et au Pistolet Air Comprimé 10m sont pratiquées.

A savoir :

Poussins 30 Balles Durée : 1h Appui Fixe

Benjamins 30 Balles Durée : 1h Appui Mobile

Minimes 40 Balles Durée : 1h 15 Sans Appui

Les minimes ont la possibilité de se surclasser dans la catégorie Cadets.

- Minimes - Cadets - Juniors :

Les jeunes ne font plus partie de la catégorie Ecole de Tir, ils suivent exactement les mêmes règlements que les disciplines adultes pratiquées au niveau international (ISSF). A savoir pour les armes (carabine / pistolet) à Air comprimées 10m :

Féminin 40 Balles Durée : 1h 15 Sans Appui

Masculin 60 Balles Durée : 1h 45 Sans Appui

Et pour la disciplines 50m – Match anglais (Carabine 22Lr – Position couchée) :

Féminin / Masculin 60 Balles

Soit 1h15 avec ciblerie automatique (électronique)

Soit 1h30 avec ciblerie manuelle (rameneur)

ORGANISATION

Trois séances (5 tireurs maximum par séance) se tiennent tous les samedis (hors période de vacances scolaires) :

- La séance du matin 9h – 12h est plus orientée vers la compétition.

C'est-à-dire que les jeunes font les concours obligatoirement dans les catégories Cadets / Juniors. Et donc, s'ils sont minimes : ils doivent se surclasser dans les disciplines 10m.

Pendant la saison d'hiver la discipline 10m (Air Comprimé) est pratiqué et à partir du printemps (vers mars) c'est la discipline Match Anglais 50m (22Lr) qui prend le relai.

- Deux séances l'après midi, de 1h15 environ chacune. Elles sont moins orientées vers la compétition et ne se font qu'aux armes à Air Comprimé tout au long de la saison sportives. Ce qui ne veut pas dire que des jeunes inscrits à ces séances n'ont pas fait des compétitions à Air Comprimé.

Concours 10m – Résultats

Le tableau montre les résultats de nos jeunes tireurs aux diverses compétitions auxquelles ils ont participé au 10m (Carabine et Pistolet). En vert, figure les compétitions officielles Départementaux (Muret) et Régionaux (Saint Gaudens). Pour leurs premières participations à des compétitions, les résultats sont corrects. Il faut espérer que nos jeunes tireurs persévèrent afin de pouvoir progresser les années suivantes.

Concours 50m – Résultats

Au 50m (Carabine Match Anglais) uniquement 2 jeunes de la séance du matin ont pu y prendre part. Nous avons un manque de matériel pour permettre à tous les jeunes de cette séance de pouvoir participer en compétition.

Uniquement trois concours officiels ont été réalisés : les Départementaux (Mérenvielle), les Régionaux (Millau) et les France (Bordeaux). Céline CARRIERE est en catégorie Juniors et Paul de VIGUERIE en Minimes.

Serge de Viguerie

10M / Air Comprimé		Carabine				Pistolet	
		CARRIERE Céline	BALFET Guillaume	DE VIGUERIE Paul	GAILLARD Théo	GILBERT Loïc	MAGNARD Antoine
Fenouillet	15/11/09	281 / 400 (1/1)	217 / 400 (5/7)	188 / 400 (6/7)		438 / 600 (2/2)	
Garnison	13/12/09			236 / 400 (5/6)			
Muret CD	16/01/10	274 / 400 (3/3)	319 / 600 (8/9)	394 / 600 (7/9)		406 / 600 (4/4)	473 / 600 (3/4)
Fenouillet	24/01/10			355 / 600			462 / 600 (4/4)
Saint Gaudens CR	14/02/10	308 / 400 (3/4)		468 / 600 (8/14)			422 / 600 (11/11)
Fenouillet	21/03/10	299 / 400 (3/3)	354 / 600 (5/5)	439 / 600 (1/5)	167 / 400 (2/2)		488 / 600 (2/2)
Classement National		97/104		275/324			230/240
							176/240

Match Anglais 50M / 22Lr		xxx / 600 CARRIERE Céline	xxx / 600 DE VIGUERIE Paul
Mérenvielle CD	10/04/10	467 (2/2)	520 (1/1)
Millau CR	5/06/10	553 (1/3)	535 (2/2)
Bordeaux CF	11/07/10	556 (31/45)	560 (2/26)

Nomenclature: xxx / yyy (a/b)

- xxx : score du tireur.
- yyy : sur combien de point le match est réalisé. 400 pour les filles et les garçons en catégorie Minimes et 600 pour les garçons à partir de la catégorie Cadets.
- a : classement du tireur dans sa catégorie.
- b : nombre de tireur dans la catégorie concernée.



Nous avons eu l'agréable surprise d'avoir une belle deuxième place aux championnats de France. Espérons que les résultats seront aussi bons l'année prochaine.



Convivialité

Le repas de fin de saison.



Une trentaine de membres du Club s'est retrouvée pour notre repas annuel le 09 octobre 2010. Même si nous n'étions pas aussi nombreux que nous l'aurions souhaité, ce repas nous a réunis, autour d'une table, avec un menu fort sympathique et délicieux, concocté avec talent et gentillesse par Philippe et Françoise qui, encore une fois, nous ont choyés. Les échanges ont été nombreux et animés. Les participants sont repartis satisfaits et de bonne humeur. Tous nos remerciements, encore une fois, aux deux acteurs en cuisine, à qui nous devons la réussite de cette amicale journée.

Christian HILLER



09/10/2010



09/10/2010

Règlement

Rappel sur notre carnet de tir.

Depuis 1998, la réglementation impose pour toute acquisition ou tout renouvellement de détention d'arme de 1^{ère} et 4^{ème} catégorie, 3 séances de tir contrôlé par an, espacées d'au moins 2 mois et répertoriées sur un carnet de tir. Lors de ces séances de tir contrôlé, le tireur doit tirer au moins 40 balles, et se munir obligatoirement de son carnet de tir et de sa licence en cours (seul titre de transport des armes détenues).

Dans le cas contraire, les prévôts de tir, ont désormais pour consigne de ne plus valider le carnet de tir. Pour faciliter les choses, une permanence a été instaurée toute la journée du 1^{er} samedi de chaque mois, afin que tout tireur soit assuré de trouver un prévôt disponible.



Ces nouvelles mesures, bien que peu contraignantes pour la plupart d'entre nous, seront probablement mal vécues par une minorité, et j'en suis sincèrement désolé.

A. GAJARIN

Tampons - Permanences pour la validation des carnets de tir.



Date	Prévôt
Samedi 02/10/2010	Albert Vicens
Samedi 06/11/2010	Patrick Bouchacourt
Samedi 04/12/2010	Alain Gaiarin
Samedi 08/01/2011	Christian Hiller
Samedi 05/02/2011	Patrick Bouchacourt
Samedi 05/03/2011	Mathieu Roi
Samedi 02/04/2011	Patrick Comboul
Samedi 07/05/2011	Claude Bonzom
Samedi 04/06/2011	Albert Vicens
Samedi 02/07/2011	Alain Gaiarin
Samedi 06/08/2011	Christian Hiller
Samedi 03/09/2011	non déterminé actuellement

